

PROCES-VERBAL N°1 DU 13 mars 2025

COMMISSION MIXTE D'ETHIQUE

Ordre du jour de la Commission Mixte d'Ethique (CME) :

- **Désignation du Président(e) de la Commission Mixte d'Ethique ;**
- **Présentation de la feuille de route de la Commission Mixte d'Ethique pour la prochaine olympiade 2025-2028 ;**
- **Proposition de refonte de la Charte d'Ethique et de Déontologie.**

Ont pris part à l'avis :

Madame	Lise RAÏSSAC	Présidente de séance
Madame	Marine MONTFORT	Membre
Monsieur	Jean-Louis LARZUL	Membre

Assistent :

Monsieur Alex DRU, Responsable juridique de la Fédération Française de Volley (ci-après la « FFvolley »),
Madame Alicia RICHARD, Responsable juridique de la Ligue Nationale de Volley (ci-après la « LNV »),
Madame Manon GYSEMBERG, Secrétaire de séance.

Feuille de route de la Commission Mixte d'Ethique pour l'olympiade 2025-2028

Les membres de la Commission Mixte d'Ethique et les services juridiques de la FFvolley et de la LNV ont établi la feuille de route de la Commission pour l'olympiade 2025-2028, présentée pour approbation au Conseil d'Administration de la FFvolley en avril prochain.

Les objectifs principaux fixés à la Commission sont de répondre à l'ensemble des demandes de saisine dont elle fait l'objet, et d'assister les services juridiques de la FFvolley et de la LNV dans la mise en œuvre de leur plan d'action « *Transparence et probité* ».

En ce sens, cinq axes majeurs ont été convenus pour la prochaine olympiade :

- Recevoir et émettre des avis ;
- Refonder la Charte d'Ethique et de Déontologie ;
- Elaborer une cartographie des risques d'atteinte à la probité ;
- La mise en place d'un dispositif global de prévention et de détection des risques d'atteinte à la probité ;

Date de publication : 19/05/2025

- La mise en œuvre des mesures de prévention et de détection des atteintes à la probité.

Ces axes de travail permettront à la Commission de développer son action, de se conformer au droit applicable et de d'homogénéiser ses travaux avec ceux des autres fédérations.

Refonte de la Charte d'Ethique et de Déontologie

Après présentation du projet de refonte de la Charte, l'ensemble des membres présents s'accordent pour étudier celle-ci de manière plus approfondie avant la prochaine réunion de la Commission, qui sera fixée ultérieurement.

Report de la nomination de la présidence

La nomination de la présidence de la Commission Mixte d'Ethique a été reportée avec l'accord de l'ensemble des membres présents.

Lise RAÏSSAC
Présidente de séance

